

**Présents :**

François LE MOING, Claude VERIL, Colette BERNARD, Dominique TAFOUREAU, Patrice RODRIGUEZ, Eric BACH, Annick LAFON, Arlette LAINE, Pierre VIEILLEVIGNE.

**Excusés :** Leendert POST. Emmanuel CHION.

**Ordre du jour :**

Validation de la Stratégie touristique  
Validation du Plan d'actions 2024/2026  
Demande de reclassement de l'office de tourisme en catégorie II  
Questions diverses

**Validation de la Stratégie touristique**

Les mairies et les membres de la commission tourisme ont été destinataires du document de travail complet avant présentation en commission.

Après rappel de l'évolution et des contextes depuis 2014, une synthèse de la stratégie est présentée, résultat d'un travail de fond important mené sur les 6 derniers mois, préalable indispensable à la demande de classement de l'office de tourisme.

La commission tourisme valide à l'unanimité la « Stratégie pour un tourisme durable en Pays de Serres en Quercy ». Une délibération sera soumise au Conseil communautaire du 12 décembre 2024.

→ **Stratégie pour un tourisme durable en Pays de Serres en Quercy en annexe**

**Validation du Plan d'actions 2024/2026**

Le Plan d'actions reprend chaque fonction, chaque objectif et détaille chaque action. Il précisera les agents concernés (fiches de postes correspondantes). Il sera ajusté et validé chaque année en Commission Tourisme.

Les priorités 2025 portent sur :

- Le classement de l'office de tourisme
- La mise en chantier d'un nouveau site internet
- La relance du label Station Verte
- La création d'une boutique
- La consolidation du produit de la taxe de séjour
- La création de circuits VTT et vélo route.

La commission tourisme valide à l'unanimité le Plan d'actions 2024/2026.

→ **Plan d'actions 2024/2026 en annexe**

**Demande de reclassement de l'office de tourisme en catégorie II**

La commission tourisme valide à l'unanimité la demande de classement de l'office de tourisme en catégorie II. Une délibération sera soumise au Conseil communautaire du 12 décembre 2024.

**Questions diverses**

L'Office de tourisme présente brièvement la démarche du groupe de travail communautaire portant sur l'accueil des habitants et le livret qui a été constitué à l'initiative de la Communauté de Communes. L'Office de tourisme sera Référent Accueillant/Ambassadeur pour la diffusion de ce livret et de la charte conçue pour l'animer.

**Pas d'autres questions diverses, la séance est levée.**